

Titre	Travail de bachelor
--------------	----------------------------

Filière	Domaine	Année de validité
Information documentaire	Formation pratique	2017 – 2018
N°	Obligatoire	Semestre de référence
706n		S6

Prérequis

Avoir réussi les modules des semestres 1, 2, 3 et le module 754n

Composition du module

No	Unités de cours	Total des crédits
7061n	Travail de bachelor	
		ECTS 16

Règles de validation du module

Module acquis si le travail de bachelor est sanctionné par une note finale située entre 6 et 4 (moyenne de différentes notes attribuées, selon la Directive 2018)

Remédiation (complément à apporter au mémoire dans les 2 semaines suivant la soutenance pour les travaux évalués entre 3.5 et 3.9).

Module à refaire en cas d'obtention d'une note en dessous de 3.5 (nouveau travail de bachelor à réaliser dans les 6 mois)

Unité de cours Travail de bachelor
No 7061n
Objectifs

Le travail consiste dans la plupart des cas à réaliser un projet confié par une institution (ci-après : le mandant) à chaque étudiant.

- Les objectifs généraux de ce travail sont les suivants :
- trouver un sujet relevant du terrain professionnel et identifier la problématique qui en découle ;
- structurer une démarche d'analyse pour résoudre un problème émanant de la réalité professionnelle ;
- récolter et analyser les données nécessaires à la réalisation du travail ;
- maîtriser les méthodes et instruments étudiés au cours de la formation et savoir les utiliser à bon escient ;
- résoudre un problème émanant de la réalité professionnelle et proposer des recommandations et des solutions ou mener une réflexion théorique sur une problématique professionnelle ;
- présenter, soutenir et défendre l'ensemble de son travail de façon synthétique, structurée et pertinente, en respectant l'échéancier imposé.

Description de la démarche

Voir la Directive 2018 concernant le travail de bachelor.

Organisation

Crédits	Périodes d'enseignement	Type de cours	Langue
	Accompagnement méthodologique individualisé (par le conseiller attribué à chaque étudiant)		F

Modalités d'évaluation

Voir la Directive 2018 concernant le travail de bachelor.